



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Thread Locking Compound medium strength

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ITW LLC & Co. KG
Rue: Mühlackerstrasse 147
Lieu: D-75417 Mühlacker

Téléphone: ++49(0)7041-96340 Téléfax: ++49(0)7041-963429

e-mail: info@itwcp.de
Internet: www.itwcp.de
Service responsable: Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ++49(0)7041-96340

Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Phrases R:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de

collecte des déchets dangereux ou spéciaux..

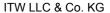
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Adhésifs, joints





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 2 de 7

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
Nº CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
Nº Index	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	
Nº REACH		
201-254-7	hydroperoxyde de alpha,alpha-diméthylbenzyle	<1%
80-15-9	O - Comburant, T - Toxique, C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R7-23-21/22-48/20/22-34-51-53	
617-002-00-8	Org. Perox. E, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 2; H242 H331 H312 H302 H373 ** H314 H411	
	Butylated hydroxytoluene (BHT)	<1%
128-37-0	N - Dangereux pour l'environnement R50-53	
	Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H400 H410	
202-704-5	cumène	<0,3%
98-82-8	Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R10-65-37-51-53	
601-024-00-X	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H226 H304 H335 H411	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever les vêtements contaminés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau additionnée de tensio-actif. Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 3 de 7

dans les eaux courantes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatibilités de stockage: sans limitation.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

température de stockage: 10-20°C

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
128-37-0	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	-	10		VME (8 h)	
98-82-8	Cumène	20	100		VME (8 h)	
		50	250		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition





ITW LLC & Co. KG



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 4 de 7

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

DIN EN 374 Porter les gants de protection homologués : Caoutchouc butyle. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: bleu
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle non déterminé

d'ébullition:

Point d'éclair: > 100 °C

Dangers d'explosion

non explosif.

Densité (à 25 °C): 1,1 g/cm³
Hydrosolubilité: Non miscible
Viscosité dynamique: 5000-10000 mPa·s

(à 25 °C)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit reste stable pendant la durée de l'essai dans le système de test.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 5 de 7

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
80-15-9	hydroperoxyde de alpha,alpha-diméthylbenzyle						
	par voie orale	DL50	382 mg/kg	Rat	IUCLID		
	dermique	DL50	500 mg/kg	Rat	RTECS		
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	1,4 mg/l	Rat	IUCLID		
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l				
98-82-8	cumène						
	dermique	DL50	12300 mg/kg	Lapin	IUCLID		
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	39 mg/l	Rat	RTECS		

Irritation et corrosivité

légèrement irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune donnée disponible

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
98-82-8	cumène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2,7 mg/l	96 h	Leuciscus idus	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	2,6 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 6 de 7

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
98-82-8	cumène	3,66

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102

EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Néant

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Néant

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

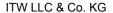
Néant

Transport aérien (ICAO)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Néant

SECTION 15: Informations réglementaires





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Thread Locking Compound medium strength

Date d'impression: 12.05.2015 Code du produit: 12-43 Page 7 de 7

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

H411

H412

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations

Texte des phra	ses R (Numéro et texte intégral)
07	Peut provoquer un incendie.
10	Inflammable.
21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
23	Toxique par inhalation.
34	Provoque des brûlures.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
48/20/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par
	ingestion.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Texte des phra	ses H- et EUH (Numéro et texte intégral)
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enf lammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
	d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.